VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District No 97,605—Succession de VEUVE JOHN HENRY BOIMAN.

PROPRIETES DESIRABLES DU TROISIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE,
Nos 2701-2703 RUE ROYALE,
Encoignure Port
Cinq chambres de chaque cote. Loué $10.00 par coté.
Terrain 31' 9" 2" x111' 6"

COTTAGE DOUBLE,
Nos 2705-2707 RUE ROYALE,
Cinq chambres de chaque coté. Loué $10.00 par coté.
Terrain 31' 9" x111' 6"

COTTAGE DOUBLE,
Nos 717-719 RUE PORT,
Six chambres de chaque côté. Loué $14.00 par coté.
Terrain 42' 10" 4" x127' 0" 2".

COTTAGE DOUBLE,
Nos 723-725 RUE PORT,
Cinq chambres de chaque coté. Loué $11.00 par coté.
Terrain 42' 2" 4" x127' 0" 2"

COTTAGE DOUBLE,
Nos 727-729 RUE PORT,
Six Chambres au rez-de-chaussée. Une chambre dans la Mansarde de chaque côté. Un côté louer $14.00 par mois, l'autre à $15.00.
Terrain mesurant 41' 11" 4" x127' 0" 2"

COTTAGE DOUBLE,
Nos 2806-2808 RUE N. REMPART,
Six chambres de chaque coté. Loué $12.00 par coté.
Terrain 41' 4" 4" x106' 8" 6".

PAR CHARLES ROTH, Encanteur—Bureau No 604 Place Commerciale — En vertu d'un ordre rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 21 août 1911, dans la Succession de Veuve John Henry Boiman, No 97,605, je procéderai de vendre à l'encan, JEUDI, le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 167, borné par les rues Royale, Port, Dauphine et St. Ferdinand, désigné comme lot No 9, sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté du 21 mars 1867, déposé au l'étude de A. Duestel, ancien notaire comme plan No 123 de son livre de plans No 7 et mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur et face à la rue Port, et lequel formant l'encoignure, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 2701-2703 rue Royale.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et contigu à la même, désigné par le numéro huit sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de l'encoignure de la rue Port et mesurant trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2705-2707 rue Royale.

Troisième—Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot A sur un devis de George De Armas, voyer, daté du 24 juillet 1911, commençant à une distance de cent onze pieds six pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue du Port sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 717-719 rue du Port.

Quatrième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot B, sur le devis ci-mentionné par George De Armas, commençant à une distance de cent cinquante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Royale, et mesurant quarante-deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Port sur cent vingt-sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 723-725 rue Port.

Cinquième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot C sur le devis ci-dessus mentionné de George de Armas, commençant à une distance de cent quatre vingt seize pieds, sept pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Port, sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 727-729 rue Port.

Sixième—Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues Rempart, Bourgogne, St. Ferdinand et Prés[illegible] lequel lot est contigu au lot de l'encoignure et est désigné par la lettre B sur un devis de A. De Armas, voyer, daté du 17 avril 1880 et déposé en l'étude de de Charles T. Soniat, notaire, et mesurant quarante-et-un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Rempart sur cent six pieds huit pouces et six lignes de profondeur: ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 2806-2808 rue Nord Rempart.

Les dites propriétés sont plus complètement décrites et les titres de dérivation sont donnés dans l'inventaire en ceci pris par Charles T. Soniat, notaire, le 24 juillet 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, en un ou un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, divisé en billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour le montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer 10 pour cent sur à compte du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date de l'acte de vente. Le succession devant payer toutes les taxes incluant celles de 1911; les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles T. Soniat, notaire.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Company.
Chas F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries de Choix et de Fantaisie;
Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères etc
Succession de Joseph Davi.

97,865—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, le 8 septembre 1911, à 10:30 a. m., à l'enchère publique, sur les lieux No 2475 rue N. Galvez, encoignure de la rue Art, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu de l'endroit ci-dessus désigné, consistant d'un assortiment d'Epiceries de choix, Vins, Liqueurs et autres articles généralement tenus dans une Epicerie bien établie.

Conditions—Comptant sur adjudication. 27 aout—27—sept 3 7 8

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades
Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lilly Barthel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr, et al., vs mineurs de Herbert Hugo et Henry Frank Schneider—No 97,617— Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la sus-dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Clio, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Denney & Waddill, daté du 28 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2"] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C O B 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent, situé dans les même district et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 0 ligne (35' 5" 0") de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6") de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de succession de Fred Barthel No 96,365 et au dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double, chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1218-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droit, passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans les même district et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B, 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9', 6"). l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces, 0 ligne (45', 6", 0") sur une allée commune; les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds, 3 pouces, 6 lignes (65' 3" 6"). Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. D. 240 folio 366. Les améliorations se composent d'un cottage double de cinq chambres, deux chambres à l'arrière, portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilège, etc., situé dans le même District et ilet premièrement décrits et désigné sur le même plan que le lot D. Ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces 3 lignes [16' 2" 3"] de face à la rue Dryades, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles; lequel dit lot est contigu au lot C pour une distance de 65 pieds 3 pouces 6 lignes [65' 3" 6"] et l'allée en commun pour 45 pieds 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0"], laquelle allée est en commun aux lots C et D. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 76,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages, huit chambres, hangar, etc, connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Tonsin Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214, valeur au pair de $100 chacune.

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

J. ha Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Richow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lne

En Gros **CHARBON** Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 983
513-521 rue Quartier. Téléphone Main. 321.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAR.

UALE SECHE DE SECTION:
ALGER,
Téléphone Alger 23.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo

23 oct—10a—mer ven dim

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de NICHOLAS WALKER, coin Scott et St-Pierre près de la station d'égout du City Park,

JEUDI, LE 14 SEPTEMBRE 1911, A 11 HEURES A. M.

Comme suit: 32 vaches, 7 veaux, 1 taureau, 2 très bons chevaux de travail, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 2 "Buggies", 3 jeux de harnais auges de fourrage et à eau 1 jeu de bidons à lait et divers articles appartenant à une laiterie de premier ordre. Conditions — Sans limite ou réserve. Toutes sommes au-dessous de $100.00 comptant; toutes au-dessus de $100.00, en un crédit de quatre mois, avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle.

Prenez les chars de ceinture Canal ou Esplanade, débarquez au canal d'Orléans, un wagon vous transportera à la vente. E. S. COBB, Encanteur.

Bureau: Kilduff & Beall, Ecurie de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.

3 sept—3 10

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades,
Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.

Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga

Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington.

Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage). JEUDI, le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al. versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rempart [autrefois St-Denis], Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reizenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté du 30 juin 1868, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 6 pouces de profondeur, borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4, et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses ci-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades; splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, particulièrement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à-vis du marché de la rue Deuxième.

2° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 308, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledano et Harmony, désigné comme lot C, sur un devis de D. E. Seghers, daté du 8 février 1906 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 92 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois, ayant deux étages en plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sud Claiborne, lequel dit lot est la portion de façade du lot No 2 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893, annexé à un acte de J. J. Ward notaire, daté du 3 octobre 1893, et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds en profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement borné par le Chemin Public, l'avenue Live Oak, les rues Preston et Egana d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 13 mai 1869, à l'exception des lots Nos 50, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 deedits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le projet d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'Ile, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes dues ensemble avec celles de 1911 devront être payées par les vendeurs. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication en partie de paiement du prix de la vente, et l'acquéreur devant recevoir les loyers que de et après que les actes de vente seront passés.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.

Charles F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—CONSISTANT DE—

10 Actions de la Consumers Biscuits Co.
5 Actions de la Consumers Brewing Co.
4 Actions de la Consumers Coffee Co.
4 Actions de la Magic Keller Soap Works, Ltd.

In re. M. L. Margot et al. versus Anna Margot et al.

No 97,651—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Bureau No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire et pour le compte de M. L. Margot et al versus Anna Margot et al.

Conditions—Comptant.
27 août—27—sept 3 7

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs-Elysées et la rue Marigny
Succession de Mme Margaret Hartwick veuve de John Away
No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Marigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres, corridor, chambre à bain, etc., ayant la connection des égouts et de l'eau.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités les billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique s'ils sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur
541 rue Patterson, Alger
Succession de Sylvester Conlon.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911 signé par l'Honorable Porter Parker juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson Delaronde, Vertet et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de M. Magner ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est ainsi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Dufour, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. M. Olivier à la Eureka Homestead Society, et ainsi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère. L'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du payement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Enstis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence.
No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,088.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et aussi conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,088 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 321 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Rocheblave et Dumaine, formant le coin des rues Ste Anne et Tonti, et mesurant trente pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Tonti de quatre-vingt huit pieds, d'après un plan dressé par Giraud et Castaing, daté du 15 octobre 1850 et déposé parmi les registres de C. O. Lardeyere, ancien notaire en cette ville, comme plan No 4 de son livre de plans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Theodore A. Bock, notaire, payer pour tous les certificats et déposer 10 0/0 sur l'adjudication avec

MORGAN-JACOBS, INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur,
6 août—6 13 20 27—sept 3 6 7

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2626 Avenue Cleveland, près de la rue Broad.
Cottage Simple contenant Cinq Chambres, Bâtisses dans le fond, Chemin pour Voiture, etc.
Succession de Patrick McKernan et épouse.
No 97,692—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 24 août 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E. K. Skinner juge la Division C maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet [maintenant Cleveland] Dorgenois, Palmyre et Broad, lequel dit lot étant à une distance de 192 pieds de la rue Dorgenois et mesurant 32 pieds de face à la rue Gasquet [maintenant Cleveland] sur 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le No 19, d'après un devis enregistré de Wm Thiba, architecte daté du 4 janvier 1864 en le bureau du shérif, ensemble avec toutes les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Joseph Lantenschleger, notaire, et un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE DE VALEUR
Ayant chemin pour voiture
835 RUE ST-ANDRE
Entre les Rues Laurel et Annonciation.
Six Chambres, Couverture en Ardoisine, Retiré de la Banquette, près du Marché Magasin, Eglises et Ecoles.

Succession de Caroline Sa[illegible]

Cour Civile de District pour la [illegible] d'Orléans, Division A—No 97,[illegible]

Il sera vendu à l'enchère publique [illegible] Bourse des Propriétés Foncières, [illegible] Baronne, MARDI, le 5 septembre [illegible] midi, par JAS A. BRENNAN Sr., [illegible] Bureau 73d rue Union, en vertu de [illegible] mément à un ordre de l'Honorable [illegible] Parker, juge de la Cour Civile de Dist[illegible] la Paroisse d'Orléans, Division D, [illegible] pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la [illegible] tion A, maintenant absent en congé [illegible] l'affaire ci-dessus intitulée, la propri[illegible] après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec [illegible] les améliorations qui s'y trouvent et [illegible] tous les droits, privilèges et voies y appartenant, situé dans le Quatrième District de [illegible] ville, dans l'ilet No 196, borné par les [illegible] St. André, Ste. Marie, Laurel et Annonciat[illegible] désigné par la lettre P, sur un plan de C. [illegible] Lewis, voyer, daté du 17 avril 1909, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-six [illegible] pieds quatre et trois septièmes de ligne [illegible] 3/7 lignes de face à la rue St-André, [illegible] même largeur dans le fond et cent vingt-sept [illegible] 127 pieds dix 10 pouces et cinq [illegible] gnes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant Claude I. Desché and, notaire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

6 août—6 13 20 27—sept 3 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

(3) ilets de terre, JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne. Remis antérieurement ce ilet sera annoncé ce jour de la vente succession de Robert W. Smith No 96,094 de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi daté et signé du 1er août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. E. K. Skinner juge de la Division C maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier — Un certain ilet de terre borné par Lavenue Carrollton, les rues Dublin, Palme autrefois deuxième et Stroehlitz, 7me District de cette ville.

Deuxième—Un autre ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, compriss en l'avenue Carrollton les rues Dublin, Stroehlitz et Palmetto ou Dix-Septième.

Troisième—Un autre ilet de terre dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington et les rues Teledano et Upperline, Prieur et Johnson.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent sur à-compte du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans aucune limite. Positivement au dernier et plus haut enchérisseur, Cottage, 3206 rue Chartres, entre les rues Louisa et Piété. Cottage 1415 rue Bienville entre les rues Villeré et Marais. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Succession de Delphin Vinnet, No 97,709 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici, daté et signé du 2 août 1911, par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Chartres, Louisa, Piété et Royal, et environ 23' 8" de l'encoignure des rues Chartres et Louisa et mesurant environ 23' 8" de face à ladite rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 81' 2" 6". Les améliorations sont connues comme 3205 rue Chartres et comprennent un cottage simple contenant quatre chambres, citerne et hangar.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, faisant partie d'un lot de terre, désigné par le No 9 de l'ilet No 25, d'après un plan de Jos Pilié, le 23 février 1826, annexé à un acte de dépôt pardevant F. De Armas, le 25 août 1829, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Trémé, Marais et Conti, et mesurant mesure américaine 30' 8" de face à la rue Bienville sur 127' 10" 5" de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme 1415 rue Bienville, comprenant un cottage simple, contenant six chambres, hangar et citerne.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911, 10 0/0 au moment de l'adjudication sur le compte de la vente, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.
Zengel Thomas, Suthon & Lemle, avocats.
6 août—